

Les Lavandes de Provence

Descriptif

Nouvelle randonnée équestre en montagne dans les Alpes de Haute-Provence. En pleine nature, parmi les mouflons, les chevreuils et les tétras, nous chevauchons environ 6h par jour. Quelques passages escarpés imposent de mettre pied à terre, à raison d'1h par jour environ, une bonne condition physique est donc nécessaire. Hébergements en gîtes et en bivouacs, une véritable immersion dans la nature.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Provence. En revanche, pour les cavaliers se rendant en Provence en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron (04) sont inclus dans le tarif.



Programme

Jour 1 : arrivée des cavaliers au centre équestre en fin d'après-midi ou accueil à la gare de Sisteron et transfert au centre équestre. Dîner et première nuit au gîte.

Jour 2 : Saint-Geniez - La Motte du Caire. A cheval! Le chemin traverse plusieurs forêts de chênes et de pins noirs d'Autriche. Un petit passage dans le cours d'eau du Sasse pour se rafraîchir vers midi ! Nuit au camping municipal. Environ 5h à cheval.





Jour 3 : La Motte du Caire – Authon. Nous retraversons à nouveau le Sasse le matin puis nous gravissons la montagne vers le village de Valavoire. Les travers de la montagne de Jurion nous ramènent à Authon. Nuit en bivouac. Environ 5h à cheval.

Jour 4 : Authon – Thoard. Le col de Fontbelle, la piste du pied de Geruen et les magnifiques crêtes d'Ainac sont au menu de la journée. Nous finissons notre route par le bleu des champs de lavande qui accompagne notre descente sur Thoard. Nuit au gîte communal de Thoard. Environ 6h à cheval.

Jour 5 : Thoard - Le Vançon. Petit passage dans les forêts de la Montagne de Saint-Joseph, panorama au col de Mounis et soirée au bord du torrent dans le Vançon, histoire de faire trempette ! Nuit en bivouac. Environ 5h à cheval.

Jour 6 : Le Vançon – Saint-Geniez. Remontée ver Saint-Geniez par le petit lac des Taillaures, visite du rocher de Saint-Michel et... retour à Saint-Geniez. Nuit au gîte. Environ 5h à cheval.

Jour 7 : après le petit-déjeuner, transfert à la gare de Sisteron ou retour en véhicule personnel.



Départ	Retour	Prix
8.07.2018	14.07.2018	625 €

Durée totale	Jours à cheval	Niveau équestre
7	5	Intermédiaire

Langue	Confort
Français	Intermédiaire

Informations pratiques

Conditions de randonnée

Randonnée itinérante en région montagneuse, quelques tronçons à pied pour soulager les chevaux, à raison d'1h par jour environ en cumulé. Nuitées alternant bivouacs et gîtes de montagne, couchages en dortoirs collectifs. Les bagages sont transportés d'étape en étape par un véhicule d'assistance.

Bagages

Un sac de voyage souple (éviter les valises rigides) limité à 20 kg. Paquetage conseillé : sac de couchage, 2 culottes d'équitation, boots à solide semelle (voire chaussures de marche légères, pour les quelques portions de marche) et mini-chaps conseillées, pull, chemises et T shirts, veste ou blouson, coupe-vent ou imperméable, tenue de détente, babouches ou claquettes, chapeau ou casquette, lunettes de soleil, maillot de bain, trousse de toilette, serviette de toilette, crème solaire, gourde, couteau de poche, appareil photo, vos médicaments habituels.

Il est recommandé de porter un casque (non fourni) pour la pratique de l'équitation (norme NF EN1384), chacun agissant en ce domaine en conscience et liberté.

Climat

A Sisteron, les températures minimales (au point du jour) et maximales (après-midi) moyennes sont : mai 9-22°, juin 13-26°, juillet 15-29°, août 15-29°, septembre 12-24°.

Prix

Le prix comprend la randonnée équestre, les hébergements en gîtes, tous les repas. Pour les cavaliers se rendant à Sisteron en train, les transferts A/R depuis et vers la gare de Sisteron sont également inclus.

Le prix ne comprend pas l'acheminement en Provence, l'assurance multirisques, les pourboires, les dépenses personnelles.

Poids

Tout cavalier de plus de 85 kg est prié de nous consulter avant l'inscription.

Inscription

L'inscription sera effective à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné d'un acompte de 30% du prix du voyage : chèques à l'ordre de Cavaliers du Monde, CB sur le site Internet ou chèques-vacances. Le solde est dû 45 jours avant le départ.

Assurance

Tout participant doit être couvert par une assurance couvrant l'assistance et le rapatriement. Pour les cavaliers disposant déjà d'une telle assurance (licence FFE, carte de crédit, assurance multirisques, etc.), il suffit d'en indiquer les coordonnées sur le bulletin d'inscription. Dans les autres cas, nous proposons une assurance Europ Assistance dont la prime est de 3% du prix du voyage.





Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente répondent au décret n° 94-490 du 15 juin 1994, pris en application de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992.

Conditions particulières

Toute inscription à nos randonnées implique l'adhésion à nos conditions générales et à nos conditions particulières, dont chacun reconnaît avoir pris connaissance.

Annulation de notre part : si le nombre d'inscrits est insuffisant, la randonnée peut être annulée à notre initiative au plus tard 31 jours avant la date de départ prévue. Dans ce cas précis, les inscrits seront intégralement remboursés, sans pour cela pouvoir prétendre à une indemnité.

La spécificité des randonnées équestres implique que nous nous réservons le droit de ne pas accepter une personne qui ne présente pas les capacités équestres ou physiques lui permettant de participer sans risque à nos randonnées.

Annulation de la part d'un inscrit : les annulations qui nous sont communiquées au moins 31 jours avant la date de départ prévue donnent lieu à un remboursement du montant réglé, déduction faite de l'éventuelle prime d'assurance et de frais de dossier de 80 € par personne. Au-delà de cette date, les retenues seront de :

- Entre 30 et 21 jours : 25% du prix de la randonnée
- Entre 20 et 8 jours : 50%
- Entre 7 et 2 jours : 75%
- Moins de 2 jours : 100%

Toute randonnée interrompue pour raison de santé est susceptible de faire l'objet d'une indemnisation des journées non effectuées par votre assurance assistance-rapatriement, si vous avez souscrit cette garantie.

En revanche, toute interruption volontaire du participant en cours de randonnée n'ouvre droit à aucun remboursement. Il en est de même en cas d'exclusion pour incapacité physique ou équestre.

Nulle contestation du prix de la randonnée ne pourra être prise en compte après celle-ci, il incombe à chaque participant d'estimer avant le départ si le prix de la randonnée lui convient.

Responsabilité des participants : les espaces sauvages que nous parcourons à cheval sont relativement éloignés des centres de secours. Cette donnée constitue naturellement un risque que les participants reconnaissent avoir pris en compte avant d'entreprendre ce type de randonnée.

Tourisme Responsable

Cavaliers du Monde a été en 2009 le septième tour-opérateur en France labellisé Tourisme Responsable par AFNOR Certification, et l'unique tour-opérateur équestre.

